

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue au Centre communautaire situé au 405 porte C, montée Lussier, le 7 septembre 2022 à 21h00, à laquelle étaient présents :

Madame la conseillère Pierrette Raymond et messieurs les conseillers Sébastien Tremblay, Alexandre Bastien, Alain Dumouchel, Jean-Michel Dupuis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Marc Gaudreau.

1. 22-09-165 - OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Conformément à l'article 157 du Code municipal, après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire suppléant monsieur Marc Gaudreau déclare la séance ouverte. Il est 21h

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Michel Dupuis

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 septembre 2022, tel que présenté. Il y a dispense de lecture lors de la séance.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions du public
3. Fin d'emploi de l'employé 13-0021
4. Nomination de Louis-Alexandre Monast à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim
5. Adoption des recommandations du rapport de réévaluation de l'organigramme et du guide des employés
6. Changement des heures d'ouvertures de l'hôtel de ville
7. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question provenant du public.

3. 22-09-166 - FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ 13-0021

ATTENDU QUE l'employé 13-0021 est toujours en période de probation ;

ATTENDU QUE l'employé 13-0021 ne rencontre pas les exigences du Conseil municipal ;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Michel Dupuis

ET RÉSOLU de procéder à la fin d'emploi dudit employé.

Adoptée à l'unanimité.

4. 22-09-167 - NOMINATION DE LOUIS-ALEXANDRE MONAST A TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRESORIER PAR INTERIM

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Bastien

ET RÉSOLU DE NOMMER Louis-Alexandre Monast à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim ;

QUE l'entrée en fonction a été fixée au 12 septembre à 8h30 ;

QU'ON autorise Louis-Alexandre Monast à signer les chèques pour la Municipalité ;

QU'ON autorise Louis-Alexandre Monast à être signataire autorisé pour et au nom de la Municipalité auprès de tous organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la Municipalité ;

DE NOMMER Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier par intérim, responsable des services électroniques et représentant autorisé pour les services électroniques CLIQSÉQR entreprise ;

DE NOMMER Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier par intérim, responsable des services électroniques du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) ;

Adoptée à l'unanimité.

5. 22-09-168 - ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE REEVALUATION DE L'ORGANIGRAMME ET DU GUIDE DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du présent rapport du consultant Louis-Alexandre Monast et qu'une lecture intégrale dudit rapport a été faite lors de la séance ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Dumouchel
ET RÉSOLU D'ADOPTER l'organigramme proposé ;
DE NOMMER l'employée 13-0016 à titre de Responsable de l'administration et de la comptabilité ;
QU'ON autorise Caroline Riel à signer les chèques pour la Municipalité ;
QU'ON autorise Caroline Riel à être signataire autorisé pour et au nom de la Municipalité auprès de tous organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la Municipalité ;
DE NOMMER l'employée 70-2003 à titre de Responsable de la bibliothèque et soutien administratif et comptable ;
DE NOMMER l'employée 70-2007 à titre de Responsable des Loisirs, activités communautaires et communications;
DE NOMMER l'employé 22-0055 à titre d'opérateur au Service des travaux publics

Adoptée à l'unanimité.

6. 22-09-169 - CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURES DE L'HOTEL DE VILLE

II EST PROPOSÉ PAR le conseillère Pierrette Raymond
ET RÉSOLU QUE l'hôtel de ville soit ouvert au public selon les heures d'ouverture suivantes :
Lundi : 8h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 17h
QUE l'entrée en vigueur des nouvelles heures d'ouverture soit fixée au lundi 19 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité.

7. – 22-09-170 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

II EST PROPOSÉ PAR Sébastien Tremblay
ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée. Il est 21h26.

Adoptée à l'unanimité.



Marc Gaudreau
Maire suppléant



Louis-Alexandre Monast
Directeur général et greffier-trésorier par intérim